

Section Banques et S^{tés} Financières



COMMUNIQUE DE PRESSE du 27 octobre 2010

Négociation Annuelle Obligatoire de la branche AFB : FO Banques et Sociétés Financières revendique une plus juste redistribution des bénéfices

Ce jour se déroulait la première séance de négociation annuelle obligatoire sur les salaires et l'emploi au sein de la profession bancaire.

Malheureusement, comme il est de coutume, cette NAO a débuté par un exposé très sombre et alarmiste de la délégation patronale, faisant état de la crise, des nouvelles normes Bâle 3 et des incertitudes sur la situation économique à venir.

Nous étions bien loin des annonces et fanfaronnades des résultats semestriels de Juillet dernier.

De bons résultats en fin d'année seront bien au rendez-vous, proches de ceux réalisés durant les meilleures années avant la crise financière.

En préambule, FO Banques et Sociétés Financières a revendiqué l'arrêt des suppressions de postes au sein de notre profession.

Fort de cette situation économique florissante pour nos patrons et les actionnaires, FO Banques avait prévenu en juillet dernier : *«il devrait y avoir du grain à moudre pour les négociations salariales de branche»*.

Dans cette logique, la Délégation FO Banques et Sociétés financières a revendiqué ce jour :

- ⇒ une augmentation générale des salaires de 3%,
- ⇒ une augmentation des minimas de branche de:

- 7% pour les échelons A et B,
- 6,5% pour les échelons C et D,
- 6% pour les échelons E et F,
- 5,5% pour les échelons G et H,
- 5% pour les échelons I, J, K.

- ⇒ le passage de manière pérenne de la Garantie Salariale Individuelle à 5% au lieu de 3%,
- ⇒ des mesures spécifiques en matière d'égalité professionnelle afin de combler enfin les écarts et notamment grâce au rattrapage immédiat des salaires variables lié au poste,
- ⇒ l'égalité en termes de prime de transport entre la province et Paris en accordant à toutes et tous la prime Ile de France.

Telles sont les légitimes revendications de FO Banques et Sociétés Financières à l'appui des importants bénéfices des banques et des efforts importants effectués par le personnel des banques pour arriver à ces bénéfices.

Répondant à FO Banques sur la demande d'arrêt des suppressions de postes dans les banques, l'AFB a indiqué que contrairement à 2008 et 2009, l'année 2010 verrait une stabilité des effectifs.

Restant pour l'heure sourde à nos revendications, la délégation patronale s'est contentée de nous proposer :

- ✓ Aucune mesure générale, NI PRIME, NI AUGMENTATION DE SALAIRE !
- ✓ Une augmentation des minimas de branche de 3,5%.
- ✓ Des mesures spécifiques sur l'égalité professionnelle actant un objectif de 44% de femmes cadre d'ici 1 an.
- ✓ Le passage de la GSI à 4% pour l'année 2011 uniquement.

Pour FO, ces mesures sont insuffisantes et nous demandons à l'AFB de revoir ses propositions pour la deuxième et certainement dernière séance de négociation qui aura lieu le 3 décembre 2010.

Pour FO Banques et Sociétés Financières, les salariés des banques à l'origine de ces colossaux résultats (plus de 20 milliards d'euros certainement pour 2010) méritent d'autres politiques salariales et de l'emploi permettant une plus juste redistribution de ces milliards de bénéfices des banques.

A suivre...

Paris, le 27 octobre 2010

Pour FO Banques et Sociétés Financières :

**Sébastien BUSIRIS
Secrétaire Fédéral
06 71 52 27 84**